

# CATALOGUE NATIONAL DES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



## Sommaire

### Solidarité

Participation au programme Lire et faire lire 2

Soutien au bénévolat, accompagnement de la participation des habitants 3

### Santé

Sensibilisation des jeunes sur les risques en matière de santé 4

### Education pour tous

Accompagnement à la scolarité 5

Développement de la Mission « lecture » 6

### Culture et loisirs

Promotion et accompagnement de la participation des élèves 7

Promotion et accompagnement d'activités culturelles 8

Soutien à la production et à la diffusion culturelle ou à la citoyenneté par le sport 9

Web-reporter 10

Promotion et accompagnement d'échanges interculturels de jeunes 11

Promotion du cinéma auprès des jeunes publics 12

### Sport

Sensibilisation de nouveaux publics aux pratiques sportives 13

Sensibilisation à la découverte du patrimoine culturel au moyen du sport 14

Favoriser les pratiques multi-activités physiques et sportives 15

Soutien à la mise en place de rencontres et d'évènements sportifs inter-écoles 16

### Environnement

Sensibilisation des jeunes en matière d'environnement 17

Accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 21  
dans les fédérations de la Ligue de l'enseignement 18

### Mémoire et citoyenneté

Lutte contre les discriminations et promotion de l'Égalité 19

Soutien et accompagnement de collectifs de défense d'une cause 20

Promotion et accompagnement du dispositif « junior associations » 21

Favoriser l'éveil citoyen par le jeu 22

Sensibilisation au rôle des conseils municipaux de jeunes 23

### Solidarité internationale

Sensibilisation à la solidarité internationale 24

## Participation au programme Lire et faire lire

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Promouvoir la lecture plaisir auprès des enfants (des écoles et d'autres structures éducatives) et favoriser le lien intergénérationnel entre enfants et lecteurs bénévoles de plus de 50 ans.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Aux côtés de l'UNAF, la ligue de l'enseignement anime l'association Lire et faire Lire, un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans interviennent auprès de jeunes enfants pour des lectures à haute voix afin de leur transmettre le plaisir de la lecture.

### Mission

La mission permet de faire le lien entre les écoles (et autres structures) en demande de lecteurs, et les bénévoles de plus de 50 ans qui souhaitent faire partager leur plaisir de la lecture. Elle étoffe l'accompagnement des groupes de bénévoles.

Ainsi, le volontaire intervient dans les écoles auprès des équipes éducatives pour leur présenter le programme Lire et faire Lire. Il diffuse les outils d'information. En parallèle, il mobilise de nouveaux bénévoles et les accompagne, assure le lien entre les différents groupes de bénévoles, organise des rencontres, leur propose des formations en mobilisant des intervenants. Il contribue aussi aux partenariats en identifiant des lieux-ressources, en faisant circuler des idées de littérature jeunesse, ou en sollicitant des écrivains. Il communique sur les actions locales, réalise une lettre d'information et relaie les campagnes nationales de l'association.

### Terrains d'intervention

Etablissements scolaires, structures éducatives et petite enfance, associations de seniors, bibliothèques et médiathèques, structures médico-sociales.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Lire et faire lire
- Education
- Culture

### Notes sur la mission

Le volontaire ne doit pas avoir la charge des partenariats et des financements, mais il peut participer à la mise en place et à l'organisation d'événements.

De même pour la gestion administrative : il n'en assume éventuellement qu'une petite part. Sa mission doit rester complémentaire de celle du coordinateur départemental

## Soutien au bénévolat, accompagnement de la participation des habitants

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Soutenir le projet d'intérêt général d'une association composée exclusivement de bénévoles. Favoriser la participation citoyenne, pour faire vivre la démocratie.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Le bénévolat est au cœur de la vie associative que la Ligue de l'enseignement soutient depuis ses origines. Elle a en effet contribué à l'élaboration de la loi de 1901 en tant qu'elle contribue à l'émancipation des citoyens. Aujourd'hui, parmi les 30 000 associations affiliées, nombreuses sont celles qui s'appuient uniquement sur des bénévoles, et auxquelles les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement apportent conseils et soutien. Par ailleurs, par les projets, campagnes, actions d'intérêt général conduits par ses fédérations départementales et leurs 30 000 associations, la Ligue de l'enseignement invite à une participation accrue des habitants, jeunes ou moins jeunes, en particulier issus de milieux populaires, pour renforcer la démocratie dans les faits.

### Mission

Dans une logique de développement de la vie associative, au service de projets d'intérêt général, le volontaire soutient une ou plusieurs associations uniquement composées de bénévoles. Il fait appel aux outils associatifs développés par la fédération départementale, et apporte son appui au développement de leur projet.

Le volontaire peut aussi organiser sur un territoire donné des rencontres entre les citoyens, qu'ils soient habitants d'un quartier, parents, étudiants, jeunes, porteurs de projet etc. Il leur fait découvrir les ressources associatives locales afin de les inciter à développer leurs propres projets. Il accueille et informe le public en des circonstances variées, tenant compte des modes de vie des publics visés. Il communique pour favoriser leur participation aux débats publics et pour le développement de la démocratie locale. Il accompagne le développement des projets en faisant connaître les outils disponibles.

### Terrains d'intervention

Tous territoires (urbain, rural), universités, marchés, associations, centres socioculturels, MJC...

### Secteur(s) concerné(s) :

- Culture
- Jeunesse
- Citoyenneté
- Education.

### Notes sur la mission

Dans l'association qu'il accompagne, le volontaire assume des tâches nouvelles, des tâches de développement. Son action ne se substitue pas à celle des bénévoles déjà présents, et notamment les administrateurs. Il contribue à mobiliser davantage de bénévoles. Par ailleurs, le volontaire n'est jamais placé en situation d'encadrement ou d'animation directe d'activités éducatives qui supposent un diplôme professionnel (BAFA/ BAFD, BP GEPS, etc.). Le volontaire n'intervient pas directement dans les projets : il accompagne et sert de relais d'information, pour aider les habitants à conduire leurs projets, pour faire vivre les débats locaux. Il est formé à la méthodologie de projet.

## Sensibilisation des jeunes sur les risques en matière de santé

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Prévenir les conduites à risque des jeunes, leur donner les repères nécessaires à une bonne santé

### Action de la Ligue de l'enseignement

Dans le cadre des projets éducatifs territoriaux notamment, les fédérations de la Ligue de l'enseignement initient des projets variés d'éducation à la santé et de prévention, pour lesquels des besoins sont manifestes. Ils sont conduits dans les établissements scolaires, dans les centres de vacances et de loisirs ou de formation, auprès des délégués élèves ou dans les conseils municipaux de jeunes ou d'enfants, etc.

### Mission

Sur les questions de prévention des pratiques à risques, c'est de jeune à jeune que les messages passent le mieux. Des volontaires peuvent donc conduire auprès de publics variés des sensibilisations, en animant des ateliers, en sollicitant des intervenants bénévoles (associations de prévention partenaires), en proposant de nouveaux outils, en dialogue avec les différents acteurs.

### Terrains d'intervention

Etablissements scolaires, centres de vacances et de loisirs, centres de formation, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux, associations, lieux de vie fréquentés par les jeunes.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Vacances
- Loisirs
- Centres de formation
- USEP
- UFOLEP

### Notes sur la mission

Il convient de s'assurer que le volontaire bénéficie d'une formation aux questions de prévention et de santé. A aucun moment il ne doit endosser un rôle prescripteur vis-à-vis des problèmes de santé dont les jeunes peuvent souhaiter témoigner.

## Accompagnement à la scolarité

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Favoriser la réussite scolaire des enfants et des jeunes.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Attachée à la réussite des jeunes et au service public, la Ligue de l'enseignement conduit une action permanente au côté de l'école, pour l'aider à accomplir sa mission. Pour que l'école soit celle de la réussite de tous les élèves, elle contribue à l'aménagement des temps et des espaces de vie des enfants. L'accompagnement à la scolarité vise ainsi à susciter, entretenir, redonner l'appétit d'apprendre, par l'accueil, l'aide au travail, la socialisation et l'ouverture culturelle.

### Mission

Les structures périscolaires se cantonnent trop souvent à l'aide aux devoirs. Une mission de volontariat consiste à accompagner, permettre la transition vers le programme plus global et plus transversal d'accompagnement à la scolarité, renforçant ainsi les liens entre établissements scolaires, équipes éducatives des centres d'accueil et les familles.

Les volontaires s'appuient sur les principes de la Charte de l'accompagnement à la scolarité pour animer des réunions d'information (animateurs, parents), aider à la mise en œuvre concrète du dispositif dans les sites intéressés, rechercher et proposer de nouvelles activités enrichissant le programme d'accompagnement à la scolarité.

### Terrains d'intervention

Centres d'accueil de loisirs, associations, centres socioculturels

### Secteur(s) concerné(s) :

- Education et territoires
- Vie scolaire
- Culture

### Notes sur la mission

Le volontaire doit pouvoir compter sur la mobilisation de l'ensemble des secteurs de la fédération départementale de la Ligue (culture, vacances, classes découvertes, UFOLEP, USEP) pour proposer de nouvelles activités d'accompagnement à la scolarité, et organiser diverses sorties. Cette mission est parfois partiellement remplie par des vacataires. Le volontariat s'y substitue favorablement, en garantissant un lien durable entre les équipes éducatives, les enfants, et le jeune en service civil volontaire. Ce statut correspond en effet davantage à l'esprit de l'accompagnement à la scolarité.

## Développement de la Mission « lecture »

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Développer les pratiques de lecture, créer du lien à partir des livres.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Les fédérations de la Ligue de l'enseignement relaient et contribuent aux campagnes nationales en faveur du livre et de l'écriture, participent et animent des événements locaux, organisent directement des activités culturelles centrées sur la lecture et l'écriture auprès de différents publics et dans des lieux variés.

### Mission

La mission « Lecture » implique différents volets : la sensibilisation des équipes d'animation aux activités reliées à la lecture, les interventions et animations (lectures, pratiques d'écriture, de poésie etc.) auprès de nouveaux publics (ados, pré-ados, primo-arrivants, etc.) et la mise en réseau de professionnels du livre et de la lecture et du monde éducatif, éditeurs, bibliothèques, partenaires, enseignants bénévoles pour proposer de nouveaux outils.

### Terrains d'intervention

Centres de vacances et de loisirs, centres de formation, associations, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux, etc.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Lecture
- Education
- Culture
- Centres de vacances et de loisirs
- Formation

## Promotion et accompagnement de la participation des élèves

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Contribuer au développement de la citoyenneté des jeunes.

### Action de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement est impliquée de longue date dans l'éducation à la citoyenneté. La formation des délégués – élèves en est une composante importante, dans laquelle sont engagées de nombreuses fédérations départementales. En effet la loi institue dans les établissements scolaires la représentation d'élèves dans diverses structures délibératives ou consultatives, pour y améliorer la démocratie au quotidien. La formation vise, en partenariat avec les équipes éducatives, à permettre aux jeunes participants de ces instances de vivre pleinement l'expérience d'un mandat, d'un engagement, des rapports entre électeurs et élus.

### Mission

Le volontaire participe aux réunions préparatoires entre les établissements scolaires et la fédération départementale. Il propose les outils pédagogiques conçus par la fédération. Il informe les enseignants de la tenue des formations. Il mobilise intervenants et partenaires. Il accompagne ainsi les élèves à une prise de conscience des droits et devoirs résultant de leur fonction, il les sensibilise à l'utilisation d'outils pour organiser leur vie de classe, préparer les conseils de classes, etc. Il peut conduire lui-même la formation s'il est formé à l'exercice.

### Terrains d'intervention

Etablissements scolaires (écoles, collège et lycées), conseils académiques de la vie lycéenne.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Education.
- Jeunesse
- Citoyenneté

### Notes sur la mission

Le volontaire est formé aux techniques d'animation de groupe, à la communication auprès des jeunes et sur les instances des établissements scolaires.

Cette mission est parfois partiellement remplie par des vacataires. Le volontariat s'y substitue favorablement, en garantissant un lien plus durable avec les jeunes formés.

## Promotion et accompagnement d'activités culturelles

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Contribuer à une éducation artistique pour tous.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Depuis son origine, la Ligue de l'enseignement défend l'accès aux arts et à la culture. Chaque fédération départementale, grâce à son réseau d'associations, développe un projet culturel en partenariat avec les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités, les institutions culturelles, fondé sur une éducation artistique pour tous dans le cadre d'un développement culturel concerté.

### Mission

Le volontaire apporte son appui aux activités culturelles organisées ou soutenues par la fédération départementale. Il contribue à l'animation du réseau culturel de la fédération départementale, organise des rencontres destinées aux échanges de pratiques, accompagne un ou plusieurs projets de diffusion artistique. Il est un relais des événements culturels nationaux dans lesquels la Ligue de l'enseignement est impliquée, et aide à faire circuler les informations.

### Terrains d'intervention

Associations, centres d'accueil de loisirs, centres de vacances, centres socioculturels, MJC...

### Secteur(s) concerné(s) :

- Culture
- Jeunesse
- Citoyenneté
- Education.
- vie associative

### Notes sur la mission

Le volontaire contribue à l'implication de bénévoles dans les projets culturels.

Les activités du volontaire ne doivent pas entrer en concurrence avec celles de professionnels de la culture impliqués localement.

Le volontaire n'est jamais placé en situation d'encadrement ou d'animation directe d'activités culturelles qui supposent un diplôme professionnel (BAFA/ BAFD, BP GEPS, etc.).

Il n'est pas en charge des partenariats ou demandes de subventions impliquant des contacts à long terme.

Il n'est jamais le seul accompagnateur d'un projet.

## Soutien à la production et à la diffusion culturelle ou à la citoyenneté par le sport

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Contribuer à la production et à la diffusion culturelle ou à la citoyenneté par le sport.

### Action de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement fédère des associations culturelles et sportives, et gère nombre d'équipements (salles de spectacles, établissements socioculturels, etc.). De multiples rencontres, événements, spectacles, tournois associatifs rythment la vie de ces structures, mobilisant aussi bien bénévoles que professionnels.

### Mission

En favorisant l'émergence de projets culturels et de rencontres sportives, la Ligue de l'enseignement enregistre des demandes croissantes de soutien logistique et technique. Les volontaires peuvent apporter leur aide physique à l'organisation matérielle des rencontres sportives, événements et spectacles culturels, au cours d'un volontariat technique. Ils s'insèrent dans une équipe et développent une conscience aiguë de leur action sur le programme d'éducation populaire auquel ils contribuent, en nouant des contacts de qualité avec les sportifs ou les artistes.

### Terrains d'intervention

Associations culturelles ou sportives, junior-associations, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux, lieux de diffusion culturelle, etc.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Culture
- Junior-associations culturelles ou sportives
- UFOLEP
- USEP

### Notes sur la mission

Ce type de mission est ouvert à tous les jeunes, y compris sans qualification, motivés par une contribution aux événements culturels ou sportifs.

Les volontaires doivent être suffisamment associés aux événements culturels ou aux rencontres sportives qu'ils aident à mettre en place pour en appréhender l'utilité, percevoir les objectifs d'intérêt général poursuivis. Ils sont ainsi intégrés à une équipe, participent aux éventuels choix de programmation.

## Web-reporter

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

La mission contribue à la mise en valeur des activités associatives d'intérêt général, favorise l'expression citoyenne des jeunes et moins jeunes, contribue à la valorisation et la dynamisation des territoires.

### Action de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement fédère 30 000 associations à travers le territoire, généralistes, sportives, culturelles ou de loisirs, juniors ou non, qui trouvent sur leur territoire outils, ressources et matière à se développer, à mutualiser leurs actions, à organiser des événements communs. Elle dispose de nombreux outils d'information, sites internet, journaux, revues pour rendre compte de son actualité.

### Mission

Un espace de dialogue et d'information est à investir. L'univers associatif se distingue par sa dimension collective, offrant des cadres pour faire ensemble, mais également par ses carences à se rendre visible, à se faire connaître et reconnaître. Alors qu'au fil du temps les projets se renouvellent, il apparaît utile et nécessaire de contribuer à leur mise en lumière, de témoigner de leurs réalisations.

Le volontaire a une mission de reporter, allant sur le terrain à la rencontre des associations. Il dispose d'une excellente occasion de nouer les contacts et de renforcer les liens associatifs sur un territoire. Il s'appuie sur les outils d'information et de communication existants, pour les enrichir de nouveaux contenus. Il réalise des reportages sur les activités, événements et réalisations associatives (rédaction de brèves, d'articles, prise de son, photographie, vidéo...), envoie ses articles, anime un blog autour d'un thème donné et mobilise d'autres contributeurs bénévoles.

### Terrains d'intervention

Associations, équipements et divers partenaires de la Ligue de l'enseignement.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Tous secteurs.

### Notes sur la mission

Les rencontres doivent dominer l'activité du volontaire, pour garantir une expérience de socialisation.

Le temps consacré à la gestion de l'outil informatique ne doit pas excéder 50% de l'activité du volontaire.

Le volontaire ne doit pas être responsable de l'intégralité d'un site internet de la fédération ou de l'association dans laquelle il se trouve, ni de la maintenance du réseau informatique.

## Promotion et accompagnement d'échanges interculturels de jeunes

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Promouvoir la citoyenneté européenne et mondiale par le biais d'échanges interculturels.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Depuis plus de 50 ans, la Ligue de l'Enseignement soutient et encourage les rencontres de jeunes en Europe et dans le monde. Elle s'implique dans différents réseaux européens pour les promouvoir et jouer un rôle dans la construction Européenne en cours. Elle favorise les échanges interculturels, les projets transnationaux sur des thèmes multiples, les communications linguistiques et numériques.

### Mission

Le volontaire accompagne la préparation des rencontres et échanges interculturels de jeunes. Il participe à l'organisation des rencontres thématiques. En réunissant de la documentation, il facilite la future immersion des jeunes prêts au départ dans leur pays d'accueil, organise des correspondances et de la communication entre les jeunes, avant et après les échanges.

### Terrains d'intervention

Centres d'accueil de loisirs, centre de vacances, classes découvertes, associations, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Culture
- Jeunesse
- Citoyenneté
- Education.

## Promotion du cinéma auprès des jeunes publics

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

La mission contribue à la sensibilisation des jeunes publics au 7ème art.

### Action de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement intervient dans le domaine du cinéma et de l'éducation à l'image via les 20 réseaux Cinéligue présents dans 52 départements (36 circuits itinérants, 68 salles fixes, 650 points de diffusion au total) et via 23 fédérations départementales qui développent des projets éducatifs dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel.

### Mission

Entre les activités de programmation et de diffusion, un besoin de médiation autour des œuvres s'exprime, qui suppose un dialogue régulier avec l'ensemble des acteurs, établissements scolaires et enseignants, responsables et animateurs des centres de vacances et de loisirs, associations de quartiers, centres socioculturels et cinémas d'art et d'essai, etc.

Ainsi, le volontaire dialogue avec les structures impliquées dans le cinéma, mais aussi avec les acteurs éducatifs qu'il sensibilise au 7ème art. Il propose des films en fonction des projets éducatifs des établissements, contribue aux interventions auprès des jeunes, développe des outils pédagogiques (par exemple en mobilisant des enseignants bénévoles).

### Terrains d'intervention

Etablissements scolaires, centres d'accueil de loisirs, centre de vacances, classes découvertes, associations, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Cinéma
- Culture
- Vacances
- Loisirs
- Education à l'image
- Classes découvertes

### Notes sur la mission

Les interventions des volontaires se font aux côtés des éducateurs responsables des groupes de jeunes à sensibiliser.

Le volontaire n'assume jamais seul la définition de projets pédagogiques.

Le volontariat ne doit pas fragiliser les métiers d'animateur cinéma jeune public et de projectionniste.

## Sensibilisation de nouveaux publics aux pratiques sportives

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Favoriser l'accès aux pratiques sportives de nouveaux publics (femmes, enfants, jeunes en insertion, personnes handicapées, populations défavorisées etc.)

### Action de la Ligue de l'enseignement

Fédération affinitaire multisports au sein de la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP a pour ambition de contribuer à la formation d'un citoyen sportif acteur de la société d'aujourd'hui. Elle contribue à une pratique sportive de loisirs ou en famille, pour tous.

### Mission

Sensibiliser les associations sportives à l'accueil de nouveaux publics, à l'aide des outils et guides existants.

Organiser des événements destinés spécialement à des nouveaux publics : femmes, enfants, jeunes en insertion, personnes handicapées, populations défavorisées etc.

Etre à l'écoute de leurs attentes et besoins, être un médiateur auprès des responsables sportifs.

Enrichir les outils, communiquer sur les bonnes pratiques, animer blog ou site internet à ce sujet.

### Terrains d'intervention

Associations sportives

### Secteur(s) concerné(s) :

- UFOLEP

### Notes sur la mission

Les volontaires ne doivent pas remplacer les animateurs bénévoles ou professionnels des activités sportives. Il ne doit pas être exigé d'eux qu'ils disposent du BP JEPS ou du BAFA, ni même qu'ils suivent la filière STAPS. Leur mission est avant tout une mission de sensibilisation et de médiation.

## Sensibilisation à la découverte du patrimoine culturel au moyen du sport

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Dynamiser les territoires en conciliant pratiques sportives et événements culturels, promouvoir par ce biais les sites remarquables.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Fédération affinitaire multisports au sein de la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP a pour ambition de contribuer à la formation d'un citoyen sportif acteur de la société d'aujourd'hui. Elle contribue à une pratique sportive de loisirs ou en famille, pour tous.

### Mission

Le sport est un moyen innovant de sensibiliser les plus jeunes et leurs familles à la découverte du patrimoine culturel, qui est encore insuffisamment développé.

La mission vise donc à intégrer un volet culturel dans les événements sportifs organisés par les fédérations UFOLEP ou USEP et leurs associations sur un territoire donné, ou à proposer de nouvelles manifestations mêlant sport et culture. Le volontaire est en contact avec les associations culturelles et sportives d'un territoire pour les inviter à des manifestations communes. Il identifie des sites remarquables qui gagneraient à être investis en ces occasions. Il accompagne la réalisation des événements et communique à leur sujet pour diffuser les bonnes pratiques.

### Terrains d'intervention

Associations sportives, associations culturelles

### Secteur(s) concerné(s) :

- Culture
- Cinéma
- UFOLEP
- USEP

### Notes sur la mission

Les volontaires ne doivent pas remplacer les animateurs bénévoles ou professionnels des activités sportives. Il ne doit pas être exigé d'eux qu'ils disposent du BP JEPS ou du BAFA, ni même qu'ils suivent la filière STAPS. Leur mission est avant tout une mission de sensibilisation et de médiation.

## Favoriser les pratiques multi-activités physiques et sportives

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Inciter à la pratique simultanée de différents sports pour développer les liens sociaux et dynamiser les territoires

### Action de la Ligue de l'enseignement

Fédération affinitaire multisports au sein de la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP a pour ambition de contribuer à la formation d'un citoyen sportif acteur de la société d'aujourd'hui. Elle contribue à une pratique sportive de loisirs ou en famille, pour tous.

### Mission

La mission vise le décloisonnement des activités physiques et sportives : les adultes aussi bien que les plus jeunes se concentrent en général sur une unique activité, et les différentes communautés sportives restent ainsi sans lien. En outre dans le développement des plus jeunes, la pratique de différents sports est un facteur d'équilibre. Un volontariat peut contribuer à favoriser les pratiques multi-activités, en proposant des événements sportifs originaux mobilisant différents publics (enfants, jeunes, adultes, familles).

Ainsi, le volontaire dialogue avec les responsables d'associations sportives, les sensibilise et les accompagne dans la mise en place d'événements et animations multi-activités. Il fait le lien entre les initiatives et témoigne des réussites.

### Terrains d'intervention

Associations sportives, associations USEP

### Secteur(s) concerné(s) :

- UFOLEP
- USEP

### Notes sur la mission

Les volontaires ne doivent pas remplacer les animateurs bénévoles ou professionnels des activités sportives. Il ne doit pas être exigé d'eux qu'ils disposent du BP JEPS ou du BAFA, ni même qu'ils suivent la filière STAPS. Leur mission est avant tout une mission de sensibilisation et de médiation.

## Soutien à la mise en place de rencontres et d'évènements sportifs inter-écoles

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Développer la citoyenneté des plus jeunes par le sport

### Action de la Ligue de l'enseignement

Fédération sportive scolaire d'enfants regroupant 780000 adhérents, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré - USEP est chargée d'une mission de service public. Elle a pour ambition de former des pratiquants sportifs capables de participer à la vie de la cité, par la pratique sportive, par la participation effective des enfants à la vie statutaire de l'association scolaire.

### Mission

La mission vise à soutenir la démarche inter-associative des associations USEP, par l'organisation de rencontres et manifestations sportives inter-écoles sur un territoire, incluant un soutien logistique, de l'information, des propositions de thèmes et d'action (via par exemple les campagnes nationales).

### Terrains d'intervention

Associations USEP

### Secteur(s) concerné(s) :

- USEP

## Sensibilisation des jeunes en matière d'environnement

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Promouvoir un comportement citoyen qui conduise à un environnement durable.

### Action de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement est un des acteurs majeurs de l'éducation à l'environnement, notamment à travers son réseau de centres d'accueil de classes de découverte labellisé "Citoyenneté - Environnement - Développement durable - CED". Elle participe également, via ses fédérations départementales à des actions d'éducation à l'environnement en milieu scolaire et en centre de vacances et de loisirs.

### Mission

Les actions d'éducation à l'environnement sont assurées par des animateurs, sur des périodes très réduites. Une mission de volontariat permet de toucher de nouveaux publics, adultes notamment, responsables associatifs, équipes éducatives, et de mettre en réseau les différents types d'intervenants. Elle favorise une mutualisation et une diffusion des outils de sensibilisation.

Ainsi le volontaire conduit des interventions en milieu scolaire, sensibilise les responsables d'associations et de centres de vacances et de loisirs, contribue à la diffusion des bonnes pratiques environnementales dans les équipements, fait appliquer les principes du développement durable lors de manifestations et d'événements variés. Il peut aussi intervenir directement sur des sites pour la promotion et la sauvegarde de l'environnement ou accompagner les écoles dans les démarches d'éco-établissements.

### Terrains d'intervention

Etablissements scolaires, centres d'accueil de loisirs, centres de vacances, centres de formation, classes découvertes, associations, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux, junior associations, etc.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Environnement
- Education
- Vacances et loisirs
- UFOLEP
- USEP

## Accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 21 dans les fédérations de la Ligue de l'enseignement

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Transformer les comportements quotidiens dans une démarche de développement durable.

### Action de la Ligue de l'enseignement

En tant que mouvement d'Éducation populaire, mouvement complémentaire de l'école, et entreprise de l'économie sociale et solidaire, la Ligue de l'enseignement dispose à la fois de la légitimité et d'une responsabilité particulière pour appliquer les principes du développement durable à ses propres structures et les faire connaître aux associations qu'elle fédère et aux publics qu'elle accueille. Cette récente priorité se traduit par un programme national, le siège de la Ligue de l'enseignement s'étant déjà doté d'un plan d'action agenda 21.

### Mission

Appliquer les principes du développement durable implique de balayer de façon transversale toutes les pratiques et actions. Cela demande une action de sensibilisation, de mobilisation et d'accompagnement auprès de l'ensemble des acteurs, salariés des différents services, administrateurs élus et bénévoles, associations et particuliers adhérents ou usagers. La Ligue de l'enseignement ne dispose que d'une expérience très neuve en la matière.

La mission du volontaire consiste donc à accompagner la mise en œuvre d'un agenda 21 dans les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement. Par son regard neuf sur la structure qu'il rejoint, le volontaire est susceptible d'aider chaque personne à développer son propre regard critique sur sa manière d'agir et sur l'organisation d'ensemble.

Il accompagne donc les élus et salariés dans leur mobilisation sur le sujet, il aide à établir un diagnostic partagé des pratiques et priorités d'action à conduire, et contribue à leur application. Il participe à l'élaboration des outils d'information et de communication dans ce but.

### Terrains d'intervention

Les fédérations départementales, les associations, équipements, les partenaires.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Tous les secteurs

### Notes sur la mission

Le volontaire ne doit pas être seul à porter le dossier Agenda 21. Son tuteur est nécessairement un référent sur la question, idéalement le secrétaire général de la fédération.

Le volontaire est guidé sur toute la dimension méthodologique de la démarche et n'est pas forcément en charge, selon ses compétences et expériences initiales, de l'animation des temps de réflexion collective.

La mise en place d'un agenda 21 dure plus longtemps que la mission de 9 mois du volontaire.

Il faut en tenir compte dans les tâches confiées.

Pour qu'elle bénéficie de l'accompagnement adéquat, cette mission ne peut être proposée dans plus de 10 nouvelles fédérations chaque année.

## Lutte contre les discriminations et promotion de l'Égalité

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Eduquer les jeunes contre les préjugés, mettre en valeur la diversité, promouvoir les valeurs d'égalité et de laïcité, et lutter ainsi contre les causes des discriminations.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Membre depuis sa fondation du collectif d'animation des semaines d'éducation contre le racisme, la Ligue de l'enseignement est aujourd'hui un acteur majeur de l'éducation à la diversité et de la lutte contre les préjugés racistes, mais aussi sexistes, homophobes, ou touchant les personnes handicapées. Centre de ressource pour des actions éducatives dans ces domaines, la Ligue de l'enseignement intervient à l'école et après l'école pour promouvoir les valeurs d'égalité et de respect.

### Mission

Le volontaire a pour mission d'intervenir en milieu scolaire et périscolaire, pour sensibiliser les jeunes à la diversité et promouvoir les valeurs d'égalité et de respect. Il s'appuie pour cela sur des protocoles d'intervention conçus par la Ligue de l'enseignement, et utilisant divers supports pédagogiques (films, jeux, outils interactifs).

L'intervention de jeunes volontaire, plutôt que d'enseignants ou de professionnels, rend plus facile l'expression des préjugés, préalable nécessaire à leur déconstruction. La proximité générationnelle est un autre atout pour la transmission de valeurs positive et la sensibilisation à la question des discriminations.

### Terrains d'intervention

Etablissements scolaires, classes découvertes, centres d'accueil de loisirs, centres de vacances, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Culture
- Jeunesse
- Citoyenneté
- Education.

### Notes sur la mission

Les volontaires n'interviennent en classe qu'après avoir été formés

## Soutien et accompagnement de collectifs de défense d'une cause

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Mobiliser les citoyens, coordonner leurs initiatives pour mener des campagnes d'opinion et faire avancer des causes communes.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Fédération d'éducation populaire, mouvement républicain, la Ligue de l'enseignement anime, coordonne ou participe à de nombreux collectifs d'associations, d'acteurs et d'institutions diverses qui défendent une cause commune. En particulier, la défense des droits de l'homme, la lutte contre les discriminations ou la laïcité fondent l'engagement commun de nombre d'institutions publiques et privées dans des collectifs animés par la Ligue de l'enseignement dont l'objet est la mutualisation.

### Mission

Le volontaire a pour mission de renforcer la capacité d'action du collectif, en favorisant la mise en relation d'associations, collectivités ou institutions qui s'engagent pour la cause, en facilitant l'élaboration de projets communs à ces structures, et en facilitant leur mise en œuvre. Il relaie les campagnes nationales et fait circuler les outils. Il contribue ainsi à renforcer les liens entre ces acteurs et à donner de l'ampleur et de nouveaux débouchés à leurs projets.

Il veille particulièrement à l'implication de jeunes dans les campagnes menées, en tant qu'acteurs et pas seulement en tant que public visé par les actions du collectif.

### Terrains d'intervention

Associations, collectivités locales, institutions (centres d'accueil de loisirs, centres de vacances, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux).

### Secteur(s) concerné(s) :

- Culture
- Jeunesse
- Citoyenneté
- Education.

### Notes sur la mission

Le volontaire ne représente pas à lui seul la Ligue de l'enseignement départementale dans le collectif.

## Promotion et accompagnement du dispositif « junior associations »

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Favoriser la prise d'initiative citoyenne des jeunes de moins de 18 ans.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Aux côtés de la confédération des MJC de France, de la fédération nationale des centres sociaux et socioculturels, et de l'association Jets d'Encre, la Ligue de l'enseignement anime le Réseau National des Juniors Associations (RNJA), qui vise à accompagner les initiatives et projets associatifs des jeunes de moins de 18 ans.

### Mission

Le dispositif « junior-associations » mérite d'être plus largement connu et promu, afin de permettre à davantage de jeunes d'initier un parcours citoyen et de donner corps à leurs projets. La facilité de contact qui s'établit de jeune à jeune est l'atout d'une mission de service civil volontaire.

Ainsi, le volontaire a pour mission de promouvoir le dispositif « Junior Association » auprès de publics variés, en intervenant aussi bien lors des formations des délégués élèves que dans des forums associatifs, en diffusant l'information dans les structures en contact avec les jeunes, etc. D'autre part, il favorise les rencontres entre les juniors associations déjà constituées d'un territoire et d'autres jeunes ayant divers types d'engagements (médiats lycéens, délégués élèves, membres de conseils de jeunes etc.), en organisant échanges de pratiques et formations. Enfin il communique sur leurs activités et les associe à la vie fédérative de la Ligue de l'enseignement.

### Terrains d'intervention

Etablissements scolaires, associations et juniors associations, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux, BIJ, PIJ, Services Jeunesse, Services d'Éducation Spécialisée, lieux de vie fréquentés par les jeunes etc.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Juniors associations
- Vie associative
- UFOLEP
- Culture
- Jeunesse
- Citoyenneté
- Education.

### Notes sur la mission

Seul le permanent agréé par le Réseau National des Juniors Associations comme relais départemental procède aux habilitations, coordonne le comité de pilotage, et est l'interlocuteur des banques. Le volontaire ne doit pas prendre en charge ces aspects. Les volontaires investis auprès des Juniors Associations bénéficient d'un accompagnement national, notamment sur les aspects de la structuration associative et sur l'accompagnement de projets à l'initiative de jeunes.

## Favoriser l'éveil citoyen par le jeu

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Favoriser l'éveil citoyen par le biais des activités ludiques

### Action de la Ligue de l'enseignement

Chaque année, 2,5 millions d'enfants et de jeunes sont accueillis dans les structures de la Ligue de l'enseignement, pour des activités éducatives et de loisirs. Le jeu occupe une place essentielle dans les projets éducatifs.

### Mission

Le jeu est un outil d'apprentissage de la citoyenneté de tout premier plan. La mission vise à étoffer les idées de jeux que les animateurs des groupes d'enfants et de jeunes proposent, afin qu'ils disposent d'une gamme variée répondant à leurs besoins pédagogiques.

Ainsi le volontaire est à l'écoute des besoins des équipes pédagogiques, recense les jeux déjà utilisés, recherche de nouveaux jeux (jeux de carte, jeux de société, jeux tactiques, jeux coopératifs et non violents, grands jeux de pleine nature, etc.). Il les teste, les fait connaître et aide à leur mise en œuvre, maintient un lien entre tous les acteurs rencontrés autour de la thématique du jeu avec un blog ou un journal.

### Terrains d'intervention

Associations, classes découvertes, centres d'accueil de loisirs, centres de vacances, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Vacances
- Loisirs
- Classes découvertes
- Vie associative
- Citoyenneté

### Notes sur la mission

Loin de concurrencer les engagés éducatifs, les volontaires leur fournissent des moyens d'action et agissent comme personnes ressources.

## Sensibilisation au rôle des conseils municipaux de jeunes

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Permettre aux jeunes investis dans les conseils d'enfants et de jeunes d'en faire une véritable expérience citoyenne, et leur faire découvrir l'univers des engagements qu'ils pourront expérimenter tout au long de leur vie.

### Action de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement prend en charge l'animation de conseils municipaux d'enfants et de conseils de jeunes qui font vivre les échanges et le développement d'idées citoyennes et enrichissent les politiques locales.

### Mission

Au-delà des productions propres à chaque conseil d'enfants et de jeunes, que les animateurs professionnels contribuent à faire émerger, des rencontres et échanges entre différents conseils de jeunes et avec d'autres jeunes engagés (jeunes de l'USEP, junior associations, délégués élèves, conseillers vie lycéenne, engagés éducatifs etc.) gagnent à être organisés. En confrontant leurs différentes réalités, les jeunes vont découvrir de nouvelles pistes de réflexion et d'action, et leur participation s'en trouvera renforcée. Ils pourront ainsi débiter un véritable parcours civique.

Ainsi, le volontaire organise de tels événements entre les différentes villes d'un territoire et a une mission de sensibilisation dans les conseils de jeunes et d'enfants. Etant lui-même engagé, sa capacité à dialoguer de pair à pair est un atout.

### Terrains d'intervention

Collectivités territoriales dotées de conseils de jeunes et d'enfants, établissements scolaires, lieux de vie fréquentés par les jeunes.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Education
- Vie associative
- Jeunesse
- Citoyenneté

### Notes sur la mission

Le volontariat ne se substitue pas à l'action des animateurs des conseils de jeunes.

## Sensibilisation à la solidarité internationale

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Promouvoir des relations Nord-Sud équilibrées par l'éducation au développement

### Action de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'Enseignement est engagée depuis nombre d'années dans des actions de solidarité internationale avec des partenaires en France et dans les pays du Sud sans être une ONG caritative qui intervient dans des situations d'urgence. Elle fonde son action sur l'éducation au développement et sur le soutien aux sociétés civiles et aux systèmes éducatifs des pays du Sud dans lesquels elle s'appuie sur des partenaires locaux. Elle conduit notamment la campagne « Pas d'école, pas d'avenir - Quinzaine de l'école publique », qui lie l'action de soutien aux systèmes éducatifs du Sud aux projets d'éducation au développement du Nord.

### Mission

De nombreux chantiers de solidarité internationale mobilisent les jeunes, mais sans que leur expérience soit suffisamment mise en valeur pour susciter une prise de conscience plus large. Une mission de volontariat a vocation à mieux faire connaître ce type de projets pour éveiller les consciences d'ici. Ainsi, le volontaire contribue en amont à la préparation des chantiers jeunes des divers dispositifs (JSI, VVSI, etc.) par des recherches sur le pays d'accueil, une correspondance, le recueil de témoignages. Il accompagne, quelques semaines, son déroulement pour en tirer reportages (photo, vidéo, articles), témoignages, qui lui serviront de retour en France. Cette expérience nourrit les sensibilisations auprès des jeunes que le volontaire conduit dans les mois suivants. Il propose des outils pédagogiques, des expositions, se fait le relais de campagnes nationales de solidarité internationale, est le relais de la campagne « Pas d'école, pas d'avenir », communique et informe sur les chantiers futurs, anime un blog pour maintenir les liens entre habitants du Sud et du Nord, fait le lien avec les associations susceptibles de soutenir de nouvelles initiatives.

### Terrains d'intervention

Etablissements scolaires, centres d'accueil de loisirs, centres de vacances, associations et pays partenaires.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Solidarité internationale
- Education
- Vacances
- Loisirs

### Notes sur la mission

Les volontaires suivent les modules de préparation au chantier au même titre que les jeunes bénévoles. Il peut être particulièrement intéressant de mobiliser sur cette mission des étudiants étrangers originaires des pays où se déroulent les chantiers. La loi prévoit en effet que le volontariat est ouvert aux jeunes justifiant d'un an de résidence continue en France ; ils doivent disposer d'un titre de séjour valable au moins jusqu'au terme de leur mission. L'accompagnement doit inclure une formation à l'éducation au développement.